

Tir Européen / Tir aux clays

Interdiction grenaille de plomb au trap

webley / il y a quatorze années

[Interdiction grenaille de plomb au trap](#)

Bonjour

quelqu'un sait il ce qu'il en est de l'interdiction d'utiliser les grenailles de plomb au ball-trap?

Il parait que certain club oblige la grenaille d'acier?

Qu'en est-il du decret de la region wallonne?

merci pour vos réponses

papou49 / il y a quatorze années

[Re: Interdiction grenaille de plomb au trap](#)

A Genappe, nous pouvons encore utiliser le plb, Fosses olympiques obligent.

Ce ne sera plus pour des lustres : maxima fin juin 2011.

De nombreux clubs ont déjà dépassé le stade et : acier obligatoire.

aimé / il y a quatorze années

[Re: Interdiction grenaille de plomb au trap](#)

cela suppose la mise au rencart des fusils non poinçonnés pour la bille d'acier ???????

Leon5 / il y a quatorze années

[Re: Interdiction grenaille de plomb au trap](#)

Je ne trouve pas trace d'une réglementation wallonne en ce sens.

Un arrêté du Gvt wallon du 22 septembre 2010 interdit l'usage des grains de plomb, mais il ne concerne que la chasse et nullement le tir aux clays. De plus, les chasseurs peuvent continuer à tirer de la chevrotine de plomb dans certaines situation.

Toutefois, rien n'interdit un organisateur de ball-trap de faire du zèle écologiste en adoptant un règlement d'ordre intérieur plus sévère que la loi.
